



Chère Bessine, Cher Bessin,

L'année scolaire se termine pour de nombreux élèves qui, je l'espère, auront vu leurs efforts récompensés par une belle réussite.

En ce début d'été, la Commune est le théâtre de nombreux travaux.

Vous avez pu constater que la voirie a été remise en état un peu partout dans Betz et Macquelines (les travaux seront finalisés fin juillet), une place de parking a été créée à la Grivette. Les cloches de l'église sonnent de nouveau correctement ! Toutes les caméras de vidéo protection ont été changées et de nouvelles caméras ont été installées à toutes les entrées de notre village. Les arrêts de bus pour le transport des enfants de l'école primaire vont être matérialisés et sécurisés cet été.

Lors des 4 journées d'élections, j'ai rencontré nombre d'entre vous et ce fut un réel plaisir que j'ai renouvelé à la Brocante, qui a eu lieu sur la Voie Verte et a connu un franc succès. Chacun a pu exposer et vendre ses trésors, rencontrer les nombreux chalands et passer une bonne journée conviviale. Vous trouverez toutes les photos dans ce journal. Quelques-unes de nos associations étaient également présentes et ont ainsi pu se faire connaître au public.

Au palmarès de nos sportifs, de nombreux succès sont venus couronner leurs entraînements. Les séniors de l'équipe B de l'USLPV ont brillamment remporté la coupe Objois, en battant par 5 buts à 3 l'équipe du Plessis-Brion. D'autres résultats figurent également dans ce journal. Félicitations à tous ces sportifs qui portent haut les couleurs de notre village.

Nos aînés se sont retrouvés pour fêter dignement les 40 ans du Club Oasis lors d'une après-midi récréative.

En ce qui concerne la culture, nous avons pu assister à 2 séances de cinéma en collaboration avec Ciné Rural et plusieurs concerts ont été organisés par le Foyer Rural. Ce dernier nous convie à participer « Jardi'Sons » le 03 juillet.

Cela marquera le début de vacances bien méritées pour nombre d'entre nous avant de se retrouver, en septembre, au Festival de la « Voix Verte », au Forum des Associations et lors des Journées du patrimoine où j'aurai le plaisir de vous y croiser.

Bel été à vous, bonnes vacances et continuez de prendre soin de vous et de vos proches !

Marylin Dolléans

Informations communales

- Sommaire -

Informations - Actualités

- Mairie p. 2
- Conseil municipal p.3
- Evénements p. 5-6
- Les connaissez-vous ? p. 7
- Travaux P. 7
- Associations p. 8-13
- Le saviez-vous ? p. 13



Horaires d'ouverture au public

Lundi, Mardi, jeudi et vendredi
16h à 18h30

Pour contacter la mairie

3 rue de la Libération, 60620 BETZ
03 44 87 20 14
accueil@betz.fr
<https://betz.fr>

Réunions du Conseil municipal

Tous les 3èmes vendredis du mois à 20h
Sauf cas exceptionnel

Permanences des adjoints

Prochaine permanence :
10 septembre de 10 h à 12h
Un numéro de téléphone est à votre disposition
Pour contacter vos élus
07 87 06 21 02

Seules les urgences seront prises en compte.
Laissez un message avec vos coordonnées.

Secours : SAMU 15, POLICE 17, POMPIERS 18

Pharmacie de garde la plus proche : serveur vocal au 3237 et
<http://www.france-pharmacies.fr/pharmacies-Oise-60.php>

ETAT CIVIL

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de :

Mme CORVISIER Chantal

le 05/05/2022

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés :

Thomas MENARD et Elodie AVELINE

le 25/06/2022

CONSEIL MUNICIPAL :

synthèse du compte rendu

(L'intégralité des comptes rendus est disponible sur le site internet betz.fr rubrique conseil municipal)

Conseil du 22/04/2022 :

Madame le Maire ouvre le Conseil, recense les procurations reçues. Elle vérifie que le quorum (au minimum 6/15) est atteint et fait signer le compte rendu du dernier conseil qui est adopté à l'unanimité. Mme Stéphanie GRIAND est désignée secrétaire de séance. Madame Le Maire demande que soit ajoutée la délibération 2022-27 à l'ordre du jour.

Délibération 2022-17 : Création d'un poste d'adjoint administratif à 30h/hebdomadaires

Laetitia DELBARRE occupe le poste de secrétaire de mairie depuis septembre 2021 en CDD à 27h, le maire souhaite la stagiairiser et passer son contrat à 30 heures hebdomadaires. Le conseil décide à l'unanimité d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposé.

Délibération 2022-18 : Modification du RIFSEEP

Suite au recrutement de Céline LEMPEREUR, il convient de créer un groupe de fonctions G1 « secrétaire de mairie » dans le cadre d'emploi des Adjoints administratifs et de fixer les montants plafonds IFSE et CIA conformément aux plafonds applicables aux agents de l'état. Le conseil décide à l'unanimité d'autoriser les modifications proposées.

Délibération 2022-19 : Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays du Valois

Le conseil communautaire de la CCPV a approuvé le 24 février dernier la modification des statuts pour intégrer la compétence Eau Potable à compter du 1^{er} janvier 2023. Les conseils municipaux doivent statuer en approuvant ou non ce transfert de compétence « eau potable ». Le conseil après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le transfert de la compétence « eau potable » à la CCPV à compter du 1^{er} janvier 2023 et la modification des statuts qui s'y rapporte.

Délibération 2022-20 : Demande de subvention pour le diagnostic assainissement

La délibération 2021-77 du 10 décembre 2021 attribue le marché public à AMODIAG pour la réalisation du diagnostic assainissement. Il convient de délibérer pour que l'ADTO-SAO demande pour le compte de la mairie les demandes de subventions auprès de l'agence de l'eau et du département. Le conseil après en avoir délibéré donne à l'unanimité délégation à Madame Le Maire pour prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement dudit marché ainsi que toute décision concernant les avenants, le cas échéant, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Délibération 2022-21 : Demande de subvention régionale 2022 pour le renouvellement et le renforcement de la vidéoprotection

Afin de compléter le financement à hauteur de 80% de 61099 HT, il convient de solliciter une subvention auprès de la région pour 1998,90€. La DETR sollicitée est de 40% de 50 000€ soit 20 000€ et la subvention départementale sollicitée est de 45% du HT soit 26 880 €. (Agrément préfectoral pour le renforcement de la vidéoprotection a été reçu le 14 avril 2022). Le conseil après en avoir délibéré autorise Madame Le Maire à solliciter la subvention présentée et à signer les documents afférents à ce dossier.

Délibération 2022-22 : Convention de partenariat relative à la mutualisation du protocole de dématérialisation entre la mairie et le SRPI

Suite à la mise en place de la dématérialisation des documents de ressources humaines, une convention doit être passée entre la mairie et le SRPI. Le conseil après en avoir délibéré autorise à l'unanimité Madame Le Maire à

signer la convention relative à la mutualisation du protocole de dématérialisation des documents afférents aux ressources humaines entre la mairie et le SRPI Antilly Bargny Betz.

Délibération 2022-23 : Convention relative à l'animation globale et aux activités assurées par le Centre Social Espace Valois Multien pour 2022-2025

La commune apporte un soutien financier au Centre Social Espace Valois Multien à raison 2€/habitant pour le Relais Petite Enfance et 4€/habitant pour l'animation globale. Le tarif ne change pas par rapport à la précédente convention. Le conseil après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'attribuer 4€ par habitant au titre de l'animation globale et 2€ par habitant pour le Relais Petite Enfance.

Délibération 2022-24 : Révision des prix des concessions cimetières

Le prix des Concessions cimetières n'a pas été révisé depuis le 1^{er} janvier 2008, c'est pourquoi il convient de revoir les tarifs et notamment la création du tarif concession enfant pour une durée de 50 ans. Les tarifs seront applicables au 1^{er} juin 2022. Le conseil municipal après avoir délibéré décide la modification des tarifs.

Délibération 2022-25 : Révision des prix de la salle polyvalente :

Le règlement intérieur de la salle polyvalente a été approuvé le 12 septembre 2013 il convient de réviser les tarifs d'utilisation de la salle polyvalente. Ces tarifs seront applicables à partir des nouvelles réservations. . Le conseil municipal après avoir délibéré décide la modification des tarifs.

Délibération 2022-26 et 2022-27 : Elaboration et approbation du Plan Local d'Urbanisme :

Avant d'approuver le PLU, il convient de valider les modifications envisagées suite à la consultation des personnes publiques associées (PPA) et des remarques du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique. Il est annexé à cette délibération le tableau des réponses faites. Après consultation du tableau des réponses faites, il est noté une erreur concernant l'intégration en Zone UA des parcelles 444 et 600. Après avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité de reporter les délibérations 26 et 27.

Décision modificative n°1 : Changement de la chambre froide de la salle polyvalente.

Le conseil municipal après avoir délibéré vote à l'unanimité.

ELECTIONS LEGISLATIVES



Résultats du 1^{er} tour à Betz

796 inscrits – 370 votants - 1 bulletin nul – 5 bulletins blancs soit 364 suffrages exprimés

Résultats du 2^{ème} tour à Betz

796 inscrits – 340 votants - 6 bulletins nuls – 20 bulletins blancs soit 314 suffrages exprimés

Résultats du 2^{ème} tour au niveau de la circonscription

Sur les 13 candidats présents au 1^{er} tour, ont été qualifiés Madame Audrey Havez (Rassemblement National) et Monsieur Éric Woerth (Majorité Présidentielle).

Monsieur Éric Woerth est élu avec 54.35 % des suffrages.

EVENEMENTS

Dimanche 8 mai 2022 - Commémoration

Après 2 ans de restrictions, les habitants du village ont pu enfin se réunir de nouveau pour assister à la cérémonie du 8 mai. Beaucoup de familles ont toujours besoin d'honorer la mémoire des victimes des guerres.

Après la cérémonie au Monument aux Morts de Betz, tout le monde a suivi le circuit à Antilly, Cuvergnon pour finir à Bargny. Un nouveau porte-drapeau a fait sa première cérémonie et a été salué autour d'un verre de l'amitié offert par la commune de Bargny.



Découverte de la ligne Chauvineau

L'après-midi a été l'occasion de découvrir la ligne Chauvineau sur Macquelines. M. Abran, professeur d'histoire au collège de Betz et des élèves de 3ème s'occupent depuis 2007 de ces constructions dans le cadre de AEC-Archeo Blockhaus (Action Educative et Culturelle). Des élèves passionnés d'histoire ont nettoyé et mis en sécurité les blockhaus qui faisaient partie d'une ligne de défense de 130 km au nord de Paris en 1939.

Après la fin de la guerre ces constructions sont tombées dans l'oubli et c'est seulement après 2000 que l'intérêt est revenu, dans le cadre de l'histoire locale.

Les élèves ont même pu rencontrer les derniers habitants de Betz qui ont connu cette époque et ont raconté leurs souvenirs. D'autres informations : <http://aec-betz.over-blog.net/>





LES CONNAISSEZ VOUS ?

Quand le garage de Betz change de propriétaire...



Depuis début mai, Cédric Pinto est notre nouveau garagiste. Bien connu pour ses prestations puisqu'il possédait un garage à Crépy-en-Valois, il a souhaité s'agrandir et est donc venu s'installer à Betz.

Spécialiste du vitrage automobile, agréé par toutes les assurances, il aura à cœur de réparer vos bris de glace pour lesquels il gèrera les prises en charge mais aussi, avec son employé Tiago Barrozo, pourra traiter les problèmes mécaniques de votre automobile, les vidanges nécessaires à son bon fonctionnement, les pneumatiques ainsi que la petite carrosserie.

Attaché au respect de l'environnement, il est en lien avec deux entreprises de recyclage afin que les déchets générés par son garage ne polluent pas notre village.

Vous pouvez le contacter au 03 44 94 75 62 ou sur l'adresse mail garagepinto60@gmail.com et vous tenir informé des promotions qu'il proposera tous les 2 à 3 mois, telles que 2 pneus offerts ou une vidange gratuite pour un changement de pare-brise par exemple.



TRAVAUX



Au cours du mois d'avril, les usagers de la Voie Verte ont vu apparaître des tables de pique-nique, près du Foyer Rural, en allant vers Macquelines et Boissy-Fresnoy. Des poubelles de tri sélectif ont également été réparties tout au long du chemin. Nous ne pouvons que vous inciter à utiliser ces poubelles, car, malheureusement, encore trop souvent des déchets sont jetés dans la nature - en particulier les mégots de cigarettes qui sont un fléau pour l'environnement !!!

Pour rappel, un mégot de cigarette pollue jusqu'à 500 litres d'eau et met 15 ans à se dégrader.



ASSOCIATIONS

Judo Club de Betz



Le Judo Club de Betz a été créé par Isabelle Huet en 1981 (celle-ci nous a malheureusement quittés cette année et nous lui rendons hommage ici), et a vu passer de nombreux habitants de la Commune et ses alentours sur ses tatamis.

Le club a pour objectif de s'inscrire dans la longévité et de permettre à chaque licencié de pratiquer une activité sportive, de s'épanouir et de pratiquer selon ses envies. D'ailleurs, la majorité des adhérents pratique un judo loisir dans un esprit de grande convivialité.

Les entraînements sont dispensés au gymnase et découpés en trois tranches d'âge et selon les horaires suivants :

Le lundi :

- éveil judo pour les 3/5 ans de 18h00 à 18h45
- Mini-poussin(e)s, poussin(e)s, benjamin(e)s, minimes, cadets (6/16ans) de 18h45 à 20h00

Le mercredi :

- cours compétition de 19h00 à 20h30

Le vendredi :

- mini poussin(e)s, poussin(e)s (6/9 ans) de 18h00 à 19h00
- Benjamin(e)s, minimes, cadets, adultes (à partir de 10 ans) de 19h00 à 21h00.

L'année prochaine, de nouveaux créneaux vont s'ouvrir ou s'ajuster le jeudi et le week-end.

Résultats sportifs :

Nos minimes :

- Aïana Vandaele :
 - 1^{ère} au tournoi national de la Somme, circuit minime de l'Aisne
 - 2^{ème} à la coupe régionale de Méricourt, qualificative à la coupe de France
 - 3^{ème} à la coupe de l'Oise et critérium de l'Oise
 - Participation à la coupe de France – Individuel – non classée
- Noémie Gago :
 - 2^{ème} à la coupe de l'Oise
 - Participation à la coupe régionale des Hauts de France – non classée

Ces deux demoiselles ont été sélectionnées pour faire partie de l'équipe minime de l'Oise et ont participé au Championnat de France par équipes à Ceyrat en Auvergne.

Nos benjamin(e)s au critérium de l'Oise, qualificatif pour la coupe régionale (le plus haut pour cette catégorie)

Mya Patat	4 ^{ème}
Nolan Clognier	5 ^{ème}
Nathan Gago	3 ^{ème}
Yohan Petit	5 ^{ème}

Les 3 premiers ont participé à la coupe régionale sud à Abbeville mais ne se sont pas classés.

Le club a participé à quelques compétitions amicales et a obtenu de bons résultats.

Contact pour toute information ou inscription au 06 63 70 89 00 par mail judoclub.betz@gmail.com



Compagnie d'Arc de Betz



La Compagnie d'Arc de Betz a organisé l'abat l'oiseau le 24/04 dernier.
Ce fut une journée conviviale avec tous les archers entourés des parents et autour d'un repas le midi.
Le Roy 2022 est Pascal MAIGNAN et le Roitelet 2022 est Loline VIVENOT .



Animation été tout public :

Du 18 juillet au 26 août à l'Espace Valois Multien, de 10h à 12h et de 14h à 17h

Au programme : activités manuelles et créatives (peinture, modelage, mandala...), yoga, grands jeux, activités sportives, activités numériques, café des seniors, jeux de société, jardinage, crochet...

Mise à disposition gratuite de vélos tout l'été avec initiation aux règles de sécurité routière tous les lundis matin.

Programme à demander à l'Espace Valois Multien. Les animations sont gratuites et tout public. Attention, les enfants devront être accompagnés d'un adulte.

Jardi'sons organisé par Ookpik Union avec la collaboration du Foyer Rural



Festival de la voix verte

Vous voulez participer à l'organisation de ce festival, merci de nous contacter : festivaldebetz@gmail.com

Affiche en fin de journal.

Le Club Oasis fête ses 40 ans

Le jeudi après-midi 2 juin, nous avons organisé, à l'occasion des 40 ans du club Oasis, une animation à la Maison des Associations. Les clubs d'Acy-en-Multien et Thury-en-Valois ont participé à l'organisation de cette manifestation qui a réuni une quarantaine d'invités, tout ceci dans une chaleureuse ambiance. Il s'en est suivi un goûter.

Nous remercions les clubs présents, les dirigeants, les adhérents, les personnes présentes et le Foyer Rural pour le prêt d'équipements.

Nos réunions de club reprendront leurs activités le jeudi 8 septembre à 14h00 à la Maison des Associations 8 rue du Valois. On peut s'informer, jouer à différents jeux de sociétés, de cartes et organiser des sorties, dont un déjeuner croisière à PORT aux PERCHES qui reste à programmer en septembre.

Après deux années sous les contraintes du COVID pour nos clubs, nous aurons plaisir à accueillir de nouvelles personnes qui seront les bienvenues.

Le Président, Daniel BRENOT



Art et espoir



Monsieur Serge SENG, habitant de Macquelines depuis 2008, est le président de l'association « Art et Espoir pour l'Afrique » qui recueille puis distribue gracieusement du matériel scolaire et médical en Afrique (au Cameroun, en Guinée mais aussi en Côte d'Ivoire).

Fort de son expérience au Léo Club (club de jeunes du Lions-club), il fut président fondateur du Léo club Espoir 78 à l'ouest de l'Île de France, qu'il crée en 2005 avec ses copains de l'équipe de basketball de St Germain en Laye. Il est actif lors des épisodes de canicules de 2005 et 2006 en visitant durant cette période les Aînés isolés. En 2007 il sera aussi

à l'initiative de la réhabilitation d'un centre médical dans la région de Kribi au Cameroun au bénéfice d'une population de 15 000 habitants. Ce projet a été entièrement financé grâce à la vente de tableaux d'artistes camerounais, la collecte de fonds ayant été réalisée lors de différents vernissages organisés entre Paris, Versailles en passant par la ville du Pecq.

L'association travaille sur 2 thématiques : l'éducation et la santé.

En ce qui concerne la santé, il s'agit de trouver du matériel médical (lits, équipement médical, etc...) et d'en équiper des centres médicaux dans des petites et moyennes villes isolées. Quelquefois il faut même rénover des bâtiments à l'abandon et aider à la mise en place d'un modèle de gestion qui garantisse la pérennité du centre médical.

Pour l'éducation, il s'agit de récupérer des livres, des manuels scolaires ou des ordinateurs auprès de différentes structures (particuliers, entreprises, école, collège, lycée, université, librairie, ...). Monsieur Senga est en lien avec le lycée Européen de Crépy-en-Valois, l'IUT de Compiègne et espère étendre à d'autres établissements. Il stocke tout chez lui et ses proches. Il possède actuellement environ 20 000 livres et une centaine d'ordinateurs qui vont être envoyés aux bénéficiaires au Cameroun et en Côte d'Ivoire.



Notre modèle est :

1. De récupérer les donations auprès de nos partenaires Médico-Lions au Havre, la direction RSE d'Orange, les mairies et les établissements scolaires et universitaires
2. D'identifier les bénéficiaires dans les pays
3. De trouver les financements pour le transport et les exonérations de droits de douane auprès des bénéficiaires.

L'association vit de la générosité de ses membres actifs. Elle est cependant ouverte à des dons pour financer les différents frais liés à la récupération du matériel et des livres à travers la France. Elle est également ouverte à l'accueil de bénévoles motivés qui aimeraient la rejoindre.

Vous pouvez le contacter à l'adresse mail suivante : sengakous@yahoo.com



LE SAVIEZ VOUS ?

Qu'est-ce que la tonte différenciée ?



C'est l'action de laisser une partie de la pelouse à l'état sauvage afin de favoriser la biodiversité.

A quoi sert cette tonte différenciée (ou raisonnée) ?

Tondez moins ras, voire ne tondez pas la totalité de vos espaces herbeux, laissez pousser des fleurs sauvages, votre gazon abritera de nombreux êtres vivants qui seront de précieux atouts pour vos cultures et autres plantations : par exemple, les coccinelles dévoreront tous les pucerons de vos rosiers, le tout sans insecticides ou herbicides polluant votre sol.



D'ailleurs, un rappel s'impose à ce sujet : l'utilisation de glyphosate (herbicide type Roundup) est **strictement interdite** pour les particuliers et les collectivités publiques et constitue un délit qui peut être puni de 6 mois d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende.

Pour nettoyer nos trottoirs, ce qui incombe à chacun d'entre nous, rien de tel que le désherbage manuel ou, si vous en avez un, avec un désherbeur thermique.

Partez sereins pour
de bonnes vacances
avec l'opération « tranquillité vacances » de la Gendarmerie.
Formulaire à télécharger sur le site
<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

4ÈME EDITION	FESTIVAL DE LA VOIX VERTE	VOIE VERTE BETZ (60)
ENTRÉE LIBRE		11H 23H




SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2022

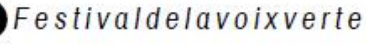








**MUSIQUE • ANIMATIONS
BUVETTE ET RESTAURATION
MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX**







Agenda consultable sur betz.fr